

## ADMISSION / CONCOURS D'ENTRÉE E-CANDIDAT 2020-2021 LICENCE PROFESSIONNELLE « MÉTIERS DU NUMÉRIQUE »

---

### 1. Informations générales

- **Niveau d'entrée dans la formation : BAC+2**

Les étudiants détenteurs d'un diplôme de niveau Bac+2 (DUT, BTS, diplôme d'école d'arts, ...), ou ayant validés deux années de Licence, peuvent candidater.

- **Prérequis demandés**

- Appétence et connaissance du domaine du web et du numérique

- Option "Design Multimedia": maîtrise de la suite Adobe (Illustrator, Photoshop, Indesign), connaissances en HTML/CSS, bases en Javascript, PHP et algorithmie sont un plus

- Option "Développement Web": maîtrise de HTML/CSS, PHP, connaissances en Javascript et bases suite Adobe (Illustrator, Photoshop, Indesign) ou équivalent

- Portfolio présenté sous la forme d'un site internet accessible en ligne

- **Recrutement : dossier + entretien**

Les dossiers sont examinés par un jury prenant en considération autant les résultats scolaires que la motivation et les créations sur le portfolio. Plus précisément, les critères d'évaluation pour l'admissibilité du dossier sont :

- Respect des consignes d'inscription.
- Étude de la maîtrise des prérequis demandés, en fonction de l'option envisagée (design multimedia ou développement web).
- Diplôme, bulletins: notes, assiduité, appréciations des enseignants.
- Pertinence, originalité et personnalité du CV et du portfolio numérique.

**Les candidats admissibles suite à cette première phase sont convoqués une demi-journée à l'IUT du Puy-en-Velay pour la session qu'ils ont choisie. La convocation sera envoyée par voie électronique.**

Deux épreuves sont prévues :

- **un contrôle des connaissances : (15 minutes)**

Connaissances en culture multimédia, graphisme et développement web.

- **un entretien oral : (30 minutes)**

Entretien personnalisé avec un jury sur son parcours, ses travaux et ses futurs projets, ....

**Possibilité d'amener tout type de support et ordinateur personnel (accès à internet uniquement sur l'ordinateur de l'IUT).**

**Critères d'évaluation pour l'admission :**

- Motivation du candidat.
- Connaissances techniques liées à la profession.
- Adéquation du choix de cette licence par rapport aux études passées et au projet post-licence.
- Motivation pour la formation en alternance

- **Formation Alternance ou Initiale**

La formation se fait principalement en **ALTERNANCE** par quinzaine. Plusieurs possibilités sont offertes :

- Formation en **Contrat d'Apprentissage en alternance**,
- Formation en **Contrat de Professionnalisation**
- Formation **continue**,
- *Formation initiale. La formation en Initiale peut ne pas ouvrir si l'effectif en alternance atteint les 20 places disponibles.*

- **Inscription / candidature**

- Formation continue: contacter le responsable de la formation

- Etudiants étrangers: uniquement sur la plateforme Etudes en France

→ Etablissement: Université Clermont Auvergne ; Composante: Institut Universitaire de Technologie de Clermont-Ferrand ; Général > Licence Professionnelle > Droit, économie, gestion > Métiers du numérique: conception, rédaction et réalisations web année 3 > Production multimédia année 3

- Autre situation: sur la plateforme <https://ecandidat.uca.fr>

→ Offre de formation > I.U.T. de Clermont-Ferrand > Licence Professionnelle > Lic. Pro. Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web - Production Multimédia (le Puy) - (FA)

**Tout dossier incomplet sera synonyme d'annulation de la candidature.**

## 2. Planning d'admission (pour e-candidat)

<b>Phase 1 admissions</b>		
Demande d'inscription	Retrait des dossiers	09/03/2020 au 04/05/2020
	Limite réception dossiers	09/05/2020
Examen des dossiers	Publication résultats PHASE 1	11/05/2020
Décision des candidats	Décision PHASE 1 (e-Candidat)	20/05/2020
<b>Phase 2 admissions</b> (pour les étudiants retenus en liste complémentaires)		
Entretien	Choix session entretien (plateforme web dédiée)	12/05/2020 au 20/05/2020
	Dates entretiens à l'IUT (Le Puy-en-Velay)	Lundi 25/05/2020 Vendredi 29/05/2020 Lundi 1/06/2020
Résultats Phase 2	Publication résultats PHASE 2	06/06/2020
Décision des candidats	Décision PHASE 2	06/06/2020 au 20/06/2020
<b>Ré-ouverture admission au fil de l'eau</b> (selon le nombre de places restantes)		

### Remarques :

- la formation se fait principalement en alternance,
- un étudiant peut être admissible – sous certaines conditions- même s'il n'a pas trouvé d'entreprise où faire son alternance, il a jusqu'à mi-décembre pour en trouver une ou continuera en formation initiale sinon.